POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2014-2015

(Version abrégée)

2015
Année internationale des sols

86e assemblée générale annuelle

Château Joliette
Le lundi 13 avril 2015

Assemblée générale annuelle
Lundi 13 avril 2015

Projet d'ordre du jour

19 h 30*	1.	Ouverture et avis de convocation
	2.	Ordre du jour
	3.	Règles de procédure
	4.	Procès-verbal de l'AGA du 14 avril 2014
20 h 00	5.	**Message du président M. Marcel Papin et présentation des invités**
20 h 20	6.	**Rapport des activités de la Fédération 2014-2015**, par M. Gilbert Nicole, directeur régional
20 h 35	7.	**Suivi du Colloque du 22 janvier 2015 – Priorités d'actions des syndicats locaux,** par les présidents des syndicats locaux
21 h 00	8.	**Rapport financier 2014**, par M. Paul Comtois, CPA
21 h 15	9.	**Remise de la mention *Claude Rivest*,** par M. Clément Allard, président du Collectif de formation agricole
21 h 20	10.	Engagement de l'auditeur des états financiers 2015
21 h 25	11.	**Projet d'oléoduc Énergie Est de TCPL sur le territoire agricole lanaudois** (Résolution)
22 h 00	12.	**Mot de M. Martin Caron, 2e vice-président de l'UPA**
	12.1	Période de questions et échanges
22 h 30	13.	Agenda
	14.	Divers
	15.	Évaluation
22 h 45*	16.	Levée de l'assemblée et goûter

** Tirage de prix de présence à l'ouverture et à la levée*

TABLE DES MATIÈRES

LA FIERTÉ DE NOURRIR, LA FIERTÉ DE GRANDIR.....4

UNE ANNÉE DE GRANDS COMBATS : SOUS TERRE, SUR TERRE ET DANS LES AIRS !.....5

RÈGLES DE PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DE LA FUPAL POUR LE CONGRÈS, L'AGA OU AUTRES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.....6

LES INSTANCES 7

PLANIFICATION 2014-2015 12

LES DOSSIERS..... 13

LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION 40

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION *(RÉUNIS LE 30 MARS 2015)* 41

LA FIERTÉ DE NOURRIR, LA FIERTÉ DE GRANDIR

MARCEL GROLEAU, PRÉSIDENT GÉNÉRAL DE L'UPA

Elle a débuté avec le lancement de l'Année internationale de l'agriculture familiale, une occasion pour notre Union de promouvoir notre modèle agricole, de faire valoir l'importance de l'accès aux terres pour la relève agricole, la pertinence du soutien de l'État en agriculture ainsi que la nécessité d'appuyer le développement de nos secteurs de production et de nos zones agricoles, partout au Québec, dans toutes les MRC. Une occasion également de tisser des liens solides avec des groupes ayant à cœur le développement durable de l'agriculture familiale, notamment dans des dossiers de protection du territoire agricole.

Une année de campagne électorale et de changement de gouvernement, qui nous a amenés à faire de nombreuses représentations auprès des nouveaux élus, à expliquer les réalités du monde agricole afin qu'elles soient prises en compte dans les politiques et les réglementations proposées, que ce soit dans le domaine de la fiscalité, de l'environnement ou de la protection des activités agricoles.

Une année où les pourparlers entourant les accords commerciaux bilatéraux et internationaux nous ont poussés à redoubler d'efforts pour défendre nos systèmes de mise en marché collective, et à rechercher des engagements plus fermes de la part de nos gouvernements de préserver l'intégrité des systèmes québécois et canadiens de gestion de l'offre.

Une année où nous avons mis en chantier une démarche « nouveau genre » qui nous mènera à la rencontre de tous les agriculteurs et agricultrices partout au Québec. Une démarche qui nous incite à revoir nos canaux traditionnels de communication.

Une année, aussi, de 90e anniversaire et de renouvellement de notre image de marque afin qu'elle reflète davantage ce que nous sommes : une organisation toujours en mouvement, moderne, qui rassemble tous les producteurs et productrices agricoles et qui poursuit la mission de nourrir et faire grandir les rêves des générations qui nous succèderont.

L'année 2015 s'annonce tout aussi chargée avec des dossiers majeurs comme le renouvellement de l'enveloppe budgétaire de La Financière agricole du Québec, la pression exercée sur le programme de crédit de taxes foncières agricoles, le phénomène de financiarisation et d'accaparement des terres et le futur Partenariat transpacifique. Le travail et les défis ne manqueront pas en 2015!

UNE ANNÉE DE GRANDS COMBATS : SOUS TERRE, SUR TERRE ET DANS LES AIRS !

MARCEL PAPIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

C'est avec une immense fierté que je vous présente ce premier rapport des activités et des résultats de la Fédération depuis le départ de mon prédécesseur à la présidence, M. Gilbert Mathieu. L'année 2014-2015 aura été une année de multiples combats qu'ils soient souterrains, terrestres ou aériens.

À la lecture du rapport des activités, vous verrez que les dossiers traités par vos syndicats locaux et par la Fédération ont demandé énormément d'énergie mobilisatrice.

***Sous terre**, il y a, vous l'aurez deviné, le projet d'Oléoduc Énergie Est qui suscite énormément d'inquiétude et d'opposition et qui a fait l'objet de multiples représentations et de rencontres au cours des derniers mois. Sans compter les projets d'exploration de gaz de schiste qui ont été mis en pause, pour toujours faut-il espérer.*

***Sur terre**, les dossiers n'ont pas été moins importants : les nombreuses décisions de la CPTAQ pour lesquelles nous avons dû émettre des opinions bien documentées, les quatre PDZA dans lesquels nous avons été impliqués, de concert avec les syndicats locaux, les projets du bassin versant du ruisseau des Anges et des haies brise-vent de St-Thomas, la problématique de l'entretien des cours d'eau spécialement ceux du littoral du lac St-Pierre, l'accaparement des terres et la taxation foncière, la sécurité routière*

***Dans les airs**, on retrouve le dossier de l'aéroport de Mascouche qui a connu un dénouement heureux, mais dont le spectre « plane » encore au-dessus d'autres municipalités. Le dossier de la ligne 735 kV d'Hydro-Québec, dont les récentes étapes qui viennent d'être franchies (Régie de l'Énergie, BAPE et CPTAQ) nous laissent entrevoir que le chantier en voie d'obtenir l'aval du Conseil des ministres. Au moins, la mobilisation du milieu aura permis d'éviter une frappe au cœur du territoire et du paysage agricole de Lanaudière, et heureusement, nous n'avons pas d'éoliennes en vue.*

*Et enfin, n'oublions pas la plus vaste opération « tout terrain » des dernières années soit l'opération « **À la rencontre des producteurs** » pour laquelle chacun des syndicats locaux et spécialisés a été invité à s'atteler à la tâche. Ce ne sont donc pas les occasions et les dossiers qui ont manqué au cours de la dernière année pour rencontrer les producteurs.*

Pour l'année qui s'amorce, les dossiers de sécurité du revenu et du commerce international vont nécessiter une extrême vigilance et ne manqueront pas de mettre à l'épreuve l'unité de nos producteurs et de nos productions. Qu'elles soient avec ou sans gestion de l'offre, avec ou sans solide filet de sécurité de revenu, toutes les productions et tous les producteurs sont interreliés et seules la solidarité et l'unité permettra à votre Union de gagner de nombreuses batailles, qu'elles soient souterraines, au sol ou aériennes, du local à l'international.

Je compte toujours sur votre appui solidaire pour traverser l'année syndicale 2015-2016 dans l'optimisme et la confiance, en contact étroit et constant avec nos membres.

RÈGLES DE PROCÉDURE DES ASSEMBLÉES DE LA FUPAL POUR LE CONGRÈS, L'AGA OU AUTRES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

1. Droit de parole et droit de vote

1.1 Tous les producteurs agricoles et forestiers ont droit de parole, mais seuls les délégués ont droit de vote.

1.2 Le vote se prend à main levée. Toutefois, le vote secret peut être obtenu s'il est réclamé à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.2).

1.3 Sauf indication contraire, toute décision est prise à la majorité des voix exprimées (pour et contre seulement) par les délégués présents (art. 18.3).

1.4 Toute personne qui veut faire une intervention doit : se présenter au micro;

- attendre que le président d'assemblée lui accorde le droit de parole;
- s'identifier clairement à chaque fois (nom et syndicat);
- ne s'adresser qu'au président.

1.5 Le proposeur d'une résolution peut prendre la parole le premier. Celui qui l'a appuyé prendra la parole ensuite s'il le désire. Puis, viendront les autres participants. Le proposeur a également le droit de parole le dernier sur sa proposition.

2. Point d'ordre

Il est justifié de soulever un point d'ordre et d'interrompre l'orateur si un membre croit :

- que sa réputation ou celle de l'organisation est en danger;
- qu'il y a lieu de réprimer le désordre;
- qu'il y a lieu de se plaindre des conditions matérielles du lieu de la réunion ou autres faits analogues;
- qu'une expression imprécise a été employée;
- qu'un argument déplacé a été introduit;
- qu'une règle de procédure a été violée.

3. Résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour

En référence et en concordance avec le « Code d'éthique des Congrès », le mécanisme suivant est recommandé par le conseil d'administration pour l'adoption de résolutions sur des sujets non inscrits au projet d'ordre du jour de l'assemblée :

3.1 Aucune résolution provenant d'un délégué qui parle en son nom personnel ne peut être proposée et votée par l'assemblée. Ceci ne restreint nullement le droit d'un délégué de formuler tous commentaires, remarques, suggestions, vœux ou souhaits de son propre cru.

3.2 Une résolution provenant d'un délégué qui parle au nom de son syndicat peut être déposée sans toutefois être votée par l'assemblée. C'est le conseil d'administration ou le conseil exécutif de la Fédération qui disposera de ladite résolution.

3.3 Cependant, s'il est urgent qu'une résolution soit traitée, le syndicat doit faire parvenir par écrit ladite résolution au secrétaire de la Fédération au plus tard à midi le jour ouvrable précédant l'assemblée. Après examen de cette résolution, c'est le conseil exécutif qui décidera si elle sera ajoutée au projet d'ordre du jour. Au moment de l'adoption de l'ordre du jour, les 2/3 des délégués présents doivent se prononcer en faveur de cet ajout, et ce, conformément à l'article 12.2 des règlements généraux de la Fédération.

3.4 Dans le cadre des consultations d'automne, si un syndicat s'est fait refuser une résolution par le comité des résolutions, il peut apporter directement la résolution sur le plancher du congrès qui en disposera si la majorité absolue des délégués (pour et contre seulement) consent à la traiter.

4. Scrutateurs

Les délégués nomment des scrutateurs* pour procéder, si nécessaire, au décompte des votes dont :

- Quatre (4) scrutateurs choisis parmi les employés de la Fédération régionale (recommandation : Claude Laflamme, Dominique Ste-Marie, Jean-François Aumont, Andréanne Aumont).
- De quatre (4) à huit (8) scrutateurs choisis parmi les invités (sans droit de vote), lesquels seront nommés seulement lors d'élection ou si un vote secret est demandé.

* Le nombre total de scrutateurs sera déterminé avant chaque réunion. Le nombre total de scrutateurs peut varier de deux à 12, selon le type de vote (main levée ou secret), selon le nombre de voteurs présents et selon la disposition de la salle.

C.A. FUPAL - 1er décembre 1995
C.A. FUPAL - 27 mars 2007 (version refondue)
C.A. FUPAL - 8 octobre 2009 (amendements)
C.A. FUPAL - 9 octobre 2012 (amendé en concordance avec le nouveau règlement général**)**

LES INSTANCES

1 L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET LE CONGRÈS RÉGIONAL

L'assemblée générale annuelle et le congrès régional constituent les principales instances décisionnelles de la Fédération de l'UPA de Lanaudière. Ces deux activités sont l'occasion pour les délégués des syndicats affiliés de faire valoir les droits, opinions et attentes de l'ensemble des productrices et des producteurs agricoles de la région. L'assemblée générale annuelle s'est tenue le lundi 14 avril 2014. Par contre, il n'y a pas eu de congrès régional à l'automne 2014, ce dernier ayant été remplacé par un colloque régional de réflexion tenu le 22 janvier 2015.

2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est l'instance chargée d'assurer la réalisation des mandats confiés à la Fédération lors de son assemblée générale et de son congrès. Le conseil d'administration a aussi comme fonction de se prononcer sur les grands dossiers qui peuvent avoir une incidence majeure sur le développement de l'agriculture.

Depuis la dernière assemblée générale, le conseil d'administration s'est réuni à six reprises.

2014	2015
14 avril 9 septembre 8 octobre 28 novembre	19 février 30 mars

PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Syndicats affiliés	Présences (/6)	Administrateur	Substitut
Syndicats locaux	Achigan-Montcalm	6/6	Clément Allard (P) Réjean Allard (P) *(2015-03-10)*	Diane Joly (1re v.-p.)
	L'Assomption-Les Moulins	6/6	Stéphane Sansfaçon (P)	Claude Rivest (1er v.-p.)
	Autray	6/6	Michel Désy (P)	Michel Fafard (1er v.-p.)
	Kildare Lanaudière	6/6	Luc Pagé (P)	Claude Renaud (1er v.-p.)
	Nord	5/6	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1er v.-p.)
Syndicats spécialisés	Acéricole	4/6	Rolland Urbain (P)	Vital Deschênes (1er v.-p.) Guy Breault (1er v.-p.) (2015-02-13)
	Agneaux et moutons	6/6	Guy Larochelle (P) Stéphane Boucher (P) *(2014-11-28)*	France Chevrette (1er v.-p.)
	Agricultrices	5/6	Diane Brisson (P)	Gisèle Pellerin (1er v.-p.)
	Apiculteurs	0/6	Robert Gaudreau (1er v.-p.)	Cyril Lapeyrie (P)
	Bois	0/6	André Saulnier (adm.)	
	Bovins	6/6	Michel Fafard (2e v.-p.)	André Ricard (P)
	Cultures commerciales	3/6	Michel Forget (1er v.-p.)	Denis Champagne (2e v.-p.)
	Fruits et légumes	2/6	Pascal Forest (P)	Claude Rivest (1er v.-p.)
	Lait	5/6	Patrick Lahaise (1er v.-p.)	Gilbert Perreault (P)
	Maraîchers	1/6	Dominique Duval (rep)	Stéphane Roy (rep.)
	Oeufs	6/6	François Simard (1er v.-p.)	Line Métayer (2e v.-p)
	Oeufs d'incubation	4/6	Gyslain Loyer (P)	Martine Laporte (1er v.-p.)
	Pommes de terre	4/6	Francis Desrochers (rep)	Martin Goyet (rep)
	Porcs	2/6	Alain Forget (1er v.-p.)	Jacques Clermont (P)
	Relève	5/6	Yannick Bérard (P) Jean-Christophe Beauparlant (1er v.-p.) *(2015-01-10)*	Sylvain Ricard (1er v.-p.) Yannick Bérard (P)
	Volailles	0/6	Caroline Lépicier (2e v.-p.)	Louise Tellier (adm.)
	Président	6/6	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1er v.-p.)

3 LE CONSEIL EXÉCUTIF

Le conseil exécutif est l'instance qui s'assure de l'application des décisions et des orientations de la Fédération et qui est responsable de la bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Fédération.

Depuis la dernière assemblée générale annuelle de la Fédération, le conseil exécutif s'est réuni à 11 occasions.

2014	2015
22 avril	6 février
30 mai	13 mars
3 juin	
9 juillet	
29 août	
29 septembre	
31 octobre	
11 novembre	
12 décembre	

De gauche à droite : Luc Pagé, Vital Deschênes, Marcel Papin, Michel Désy, Stéphane Sansfaçon et Réjean Allard

AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, LE CONSEIL EXÉCUTIF ÉTAIT COMPOSÉ DE :

Président	**M. Marcel Papin**
1er vice-président	**M. Michel Désy**, président - Syndicat UPA Autray
2e vice-président	**M. Clément Allard**, président - Syndicat UPA Achigan-Montcalm
	M. Réjean Allard, président - Syndicat UPA Achigan-Montcalm *(depuis le 10 mars 2015)*
4e membre	**M. Vital Deschênes**, président - Syndicat UPA du Nord
5e membre	**M. Luc Pagé,** président – Syndicat UPA Kildare Lanaudière
6e membre	**M. Stéphane Sansfaçon**, président - Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins

4 LES REPRÉSENTATIONS (AU 13 AVRIL 2015)

Les, administrateurs et employés de la Fédération représentent la région sur de nombreux comités ou instances, et ce, tant aux niveaux local, régional que provincial.

4.1 ÉLUS

M. Marcel Papin, président

- Conseil général de l'UPA
- Table des présidents des fédérations régionales de l'UPA
- Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
- Comité politique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est
- ■ CCA de la CMM
- ■ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)

M. Michel Désy, 1er vice-président et trésorier

- Table de l'UPA sur la gestion des oies
- Comité ad hoc UPA Lac Saint-Pierre
- ■ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), administrateur
- ■ Expo Rive-Nord, président

M. Vital Deschênes, membre du C.E.

- ■ Table gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT) (ad hoc)
- ■ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA), administrateur
- ■ Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social, membre

M. Luc Pagé, membre du C.E.

- Producteur ambassadeur UPA

M. Stéphane Sansfaçon, membre du C.E.

- ■ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL), administrateur

M. Réjean Allard, membre du C.E.

- À venir

Mme Vicky Robichaud + M. Michel Fafard + Mme Diane Joly

- Producteurs ambassadeurs UPA

M. Gilbert Mathieu, ex-président FUPAL 2010-2014

- ■ Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière, président
- ■ COGENOR Lanaudière, administrateur

Mme Annette Coutu, ex-présidente FUPAL 1995-2010

- ■ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL), présidente
- ■ CRÉ (via le CDBL), vice-présidente
- ■ Table de concertation VHR de la CRÉ, membre

M. Clément Allard, ex-membre du C.E. FUPAL 2010-2015

- ■ Collectif de formation agricole de Lanaudière, président
- ■ Centre de transfert d'entreprises de Lanaudière (CTE-L), administrateur (et président du regroupement des CREA du Québec)

M. Serge Ménard + Mme Suzanne Duquette + Martin Lauzon (représentants des utilisateurs)

- ■ Agriconseils Montréal-Laval-Lanaudière, administrateurs nommés par l'AGA d'Agriconseils

■ hors UPA

4.2 EMPLOYÉS

M. Gilbert Nicole, directeur régional

- Table des directeurs régionaux de l'UPA

M. Claude Laflamme, directeur régional adjoint et directeur du Service des politiques agricoles et de la commercialisation

- Comité colloque annuel Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL)
- ■ Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils

Mme Andréanne Aumont, directrice du Service d'aménagement et d'environnement

- Table des responsables en aménagement et environnement de l'UPA
- ■ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional du MAPAQ)

M. Charles Bergeron, coordonnateur en agroenvironnement

- Table des agents agro de l'UPA
- Comité technique de l'UPA pour l'élaboration de l'entente-cadre vs Oléoduc Énergie Est
- ■ Comité technique MRC Autray vs entretien des cours d'eau du littoral
- ■ Comité technique Plan directeur de l'eau (PDE) de la CARA
- ■ Table provinciale des coordonnateurs de projets par bassin versant
- ■ CARA (membre de l'exécutif et secrétaire)

M. Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole de Lanaudière

- Table des directeurs des centres d'emploi agricole (CEA) de l'UPA
- ■ Collectif de formation agricole (CFA)
- ■ Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec), membre
- ■ Comité régional de concertation en immigration de la CRÉ
- ■ Table Agrijob / CEA
- ■ Forum Ressources externes d'Emploi-Québec

Mme Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et Vie syndicale, et répondante en Formation agricole

- Table des responsables vie syndicale de l'UPA
- Table des responsables des communications externes de l'UPA
- Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)
- ■ Table des répondants en formation agricole (RFA)

M. Jean-François Aumont, agent au Service des Communications et Vie syndicale

- ■ Comité agrotourisme du CDBL, membre
- Table des responsables de mise en marché de l'UPA (Nathalie Michaud substitut)
- Table de l'UPA sur la gestion des oies

Mme Jeanne Arsenault, agente de soutien à la liste des producteurs agricole

- Table des responsables de la liste de l'UPA (ad hoc)
- ■ Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière

■ hors UPA

5 NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES AU 24 MARS 2015

ACHIGAN-MONTCALM

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Saint-Alexis	57	89	
Saint-Calixte	6	8	
Sainte-Julienne	24	43	
Sainte-Marie-Salomé	20	31	
Saint-Esprit	65	103	
Saint-Jacques	60	88	
Saint-Liguori	43	61	
Saint-Lin-Laurentides	68	102	
Saint-Roch-de-l'Achigan	90	136	
Saint-Roch-Ouest	21	36	100 %
	454	**697**	**92.0 %**

AUTRAY

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Berthierville	28	45	
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	10	15	100 %
Lanoraie	45	66	
Lavaltrie	34	49	
Mandeville	15	19	
Saint-Barthélemy	48	72	
Saint-Cléophas-de-Brandon	10	13	
Saint-Cuthbert	55	85	
Saint-Didace	27	35	
Sainte-Élisabeth	67	103	
Sainte-Geneviève-de-Berthier	4	5	
Saint-Gabriel-de-Brandon	57	71	
Saint-Ignace-de-Loyola	12	15	100 %
Saint-Norbert	34	52	
	446	**645**	**89.3 %**

KILDARE LANAUDIÈRE

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Crabtree	9	12	
Joliette	5	7	100 %
Notre-Dame-de-Lourdes	20	28	
Notre-Dame-des-Prairies	4	5	
Saint-Ambroise-de-Kildare	54	76	
Saint-Charles-Borromée	9	12	
Sainte-Mélanie	40	58	
Saint-Paul	39	55	
Saint-Pierre	5	7	100 %
Saint-Thomas	50	78	
	235	**338**	**92.9 %**

L'ASSOMPTION – LES MOULINS

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
L'Assomption	71	101	
L'Épiphanie	38	56	100 %
Mascouche	59	70	
Repentigny	31	43	
Saint-Sulpice	21	30	
Terrebonne	39	53	
	259	**353**	**89.8 %**

NORD

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
Entrelacs	1	1	100 %
Notre-Dame-de-la-Merci	5	8	100 %
Rawdon	27	37	
Saint-Alphonse-Rodriguez	0	0	
Saint-Côme	1	2	
Saint-Damien	20	27	
Saint-Donat	2	4	
Sainte-Béatrix	10	16	
Sainte-Émelie-de-L'Énergie	4	6	100 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	8	11	
Saint-Félix-de-Valois	100	135	
Saint-Jean-de-Matha	35	51	
Saint-Michel-des-Saints	1	2	100 %
Saint-Zénon	3	3	
	217	**303**	**91.4**

LANAUDIÈRE

	FERMES	PRODUCTEURS	MEMBRES
	1 611	**2336**	**91.0 %**

PLANIFICATION 2014-2015

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 Les intrusions d'infrastructures en zone agricole, telles l'aéroport de Mascouche, lignes Hydro-Québec, oléoducs, routes, puits municipaux, gaz de schiste, VHR.

Les syndicats locaux et la Fédération doivent exercer une vigilance constante tant pour les cas collectifs qu'individuels.

1.2 Les PDZA des MRC

Appuyer les syndicats locaux dans les étapes d'élaboration et de suivi des PDZA.

- Matawinie et Montcalm : élaboration;
- L'Assomption : mise en œuvre;
- Les Moulins : retrait de l'UPA sans fermer la porte à un éventuel retour, selon l'évolution du dossier de l'aéroport de Mascouche.

2 ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE DURABLE

2.1 Le littoral du lac St-Pierre et les nombreux enjeux qui concernent l'agriculture.

2.2 Le projet du bassin versant du ruisseau des Anges : terminer la caractérisation, le diagnostic et le plan d'action. S'assurer d'obtenir la collaboration et l'appui du Syndicat UPA Achigan-Montcalm et du Comité des maraîchers dans l'ébauche et la mise en œuvre du plan d'action.

3 COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

3.1 Opération « À la rencontre des producteurs ».

4 POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALISATION

4.1 Le renouvellement des programmes de sécurité du revenu.

4.2 Le rapprochement FUPAL et syndicats spécialisés : envisager une tournée des C.A. en cours d'année 2014-2015.

5 MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE ET PRÉVENTION

5.1 Optimiser l'offre de service dans un cadre budgétaire autofinancé.

6 AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 Garder le cap vers l'équilibre budgétaire de la FUPAL pour les années 2014 et 2015.

6.2 La prolongation de la convention collective effective 2007-2014 pour deux années additionnelles (2015-2016).

7 CONCERTATION RÉGIONALE

7.1 Rencontrer nos députés provinciaux et fédéraux, d'une part, dans un but pédagogique et de renforcement des liens, et d'autre part, dans le but de les sensibiliser à certains dossiers ou attentes de l'Union et des producteurs (exemple : aéroport de Mascouche).

Adopté au C.A. de la FUPAL du 9 septembre 2014

LES DOSSIERS

1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1.1 DÉCISIONS CPTAQ

Décisions rendues

La CPTAQ a rendu 2 494 décisions au cours de son exercice 2013-2014, dont 98 dans Lanaudière. En tout, ce sont deux dossiers d'exclusion qui ont été traités pour un total de 0,8 hectare qui a été exclu de la zone agricole et 34 dossiers qui visaient l'implantation d'un nouvel usage en zone agricole et qui ont été autorisés sur une superficie de 112,3 hectares. La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la CPTAQ peut être consulté au : *www.cptaq.gouv.qc.ca*

MRC	EXCLUSION	INCLUSION	NOUVEL USAGE	AGRANDISSEMENT	MORCELLEMENT	AUTRE	TOTAL
	Nombre de décisions rendues % de dossiers autorisés - Superficie autorisée (ha)						
AUTRAY	2 50 % - 0,8	0	4 75 % - 2	5 80 % - 0,2	7 86%	3 67%	21
MONTCALM	0	0	4 100% - 2,7	9 100 % - 1,9	2 100%	6 83%	21
LES MOULINS	0	0	7 86 % - 95,3	0	1 0%	3 100%	11
L'ASSOMPTION	0	0	0	3 67 % - 0,4	3 67%	2 100%	8
JOLIETTE	0	0	14 57% - 12,3	2 100 % - 22,5	4 50%	7 100%	27
MATAWINIE	0	0	5 40% - 0	4 100% - 0,4	1 0%	0	10
TOTAL	**2**	**0**	**34**	**23**	**18**	**21**	**98**

Application et surveillance de la Loi

Dans le cadre de son mandat, la CPTAQ doit aussi analyser les nombreuses « déclarations de droits » qui lui sont adressées (ex : déclarations de droits acquis ou de constructions de résidences de producteurs agricoles au sens de l'art. 40). Elle doit aussi traiter les plaintes qui lui sont soumises.

MRC	DÉCLARATIONS		PLAINTES	
	Nombre	Jugées conformes	Nombre	Fondées (avec infraction)
AUTRAY	26	22 (85%)	7	4 (57%)
MONTCALM	35	34 (97%)	5	4 (80%)
LES MOULINS	7	4 (57%)	6	4 (67%)
L'ASSOMPTION	14	13 (93%)	3	2 (67%)
JOLIETTE	22	21 (95%)	3	1 (33%)
MATAWINIE	10	8 (80%)	4	3 (75%)
TOTAL	**124**	**(82%)**	**28**	**18 (64%)**

1.2 ACCAPAREMENT DES TERRES

La Fédération continue de suivre de près le dossier de l'accaparement des terres. Le Gouvernement a confié un mandat à la Commission de l'Agriculture, des Pêcheries, de l'Énergie et des Ressources naturelles (CAPERN) où l'UPA et différents affiliés ont pu faire valoir leur point de vue.

Le but de la CAPERN est d'analyser en long et en large le phénomène et de dresser un portrait précis de la situation afin d'émettre des recommandations.

Vers un registre de transactions agricoles?

Les membres de la CAPERN auraient apparemment fait consensus sur la nécessité de tenir un registre des transactions afin de mesurer le phénomène d'accaparement des terres au Québec, et que ce mandat de créer un tel registre pourrait éventuellement être confié à la CPTAQ.

1.3 PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

La Fédération et les Syndicats locaux continuent d'investir beaucoup de temps et d'efforts pour la réalisation des plans de développement de la zone agricole (PDZA). Les PDZA des MRC de Montcalm, de la Matawinie et de la MRC Les Moulins sont en cours d'élaboration. Celui de la MRC L'Assomption est rendu à la phase de mise en œuvre.

Rappelons que l'objectif est de développer la zone agricole avec des activités agricoles, via des projets concrets dans chaque MRC.

Visite terrain PDZA MRC Les Moulins

1.4 AÉROPORT DE MASCOUCHE

Un dossier majeur a été mené cette année de concert par le Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins, la Fédération régionale, et la Confédération de l'UPA.

Rappelons qu'en juin 2014, la ville de Mascouche annonçait la relocalisation de son aéroport sur des terres agricoles, grugeant ainsi 150 hectares soit l'équivalent d'environ 20 % des meilleurs sols de Mascouche.

Suite à cette annonce, une multitude d'actions ont été menées : manifestation agricole et citoyenne, conférence de presse de la Coalition sur la protection du territoire agricole, pétition de plus de 6 000 noms, rencontres avec différentes autorités concernées, lettres à la ministre fédérale des Transports, au ministre provincial de l'Agriculture, au président de la CMM, sortie publique de la Coalition sur la protection du territoire, etc. La levée de boucliers a été si intense qu'elle aura eu raison du projet.

La suite des choses

Bien que nous ayons eu un petit répit, il n'en demeure pas moins que le dossier continue de « planer ». L'aéroport de Mascouche fermera ses portes en novembre 2016 et, d'ici là, l'Association des pilotes tentera de le relocaliser, vraisemblablement, sur des terres agricoles à proximité de l'aéroport actuel. Aussi, la Fédération persiste à revendiquer des modifications à la législation fédérale qui soustrait ce genre de projet aux instances provinciales, comme la CPTAQ.

1.5 FORMATION CPTAQ – TOURNÉE DES C.A. DES SYNDICATS LOCAUX ET FORMATION CCA

La Fédération a effectué une tournée des conseils d'administration des syndicats locaux au printemps 2014. À l'aide de plusieurs exemples concrets « personnalisés » pour chacun des syndicats, la formation a mis l'accent sur les différents types de dossiers que nous avons à traiter en fonction des principaux critères de Loi. Nous en avons profité aussi pour nous rappeler les différentes balises pour nos prises de position. Il s'agissait d'une belle occasion pour les nouveaux administrateurs d'en apprendre un peu plus sur le traitement des dossiers CPTAQ, et pour les anciens de se rafraîchir la mémoire!

Conseil d'administration du Syndicat UPA Achigan-Montcalm, 4 juin 2014, Saint-Alexis

Une formation aux membres agricoles des CCA a également été donnée dans la même période. En plus d'approfondir les dossiers CPTAQ, la formation a aussi permis aux membres des différents CCA d'échanger entre eux et de faire le point sur les modes de fonctionnement de chacun.

1.6 CONSULTATION DE LA CMM

La Fédération a présenté un mémoire à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de sa consultation sur l'élaboration d'un plan d'action métropolitain de mise en valeur des activités agricoles. La FUPAL voit d'un très bon œil le fait que la CMM élabore un outil métropolitain, qui aura notamment comme but d'encadrer les différents PDZA des MRC de son territoire.

Toutefois, nous tenions à livrer un message clair : il est quasi impossible de s'entendre sur un PDZA, quand une MRC ou ses municipalités ne respectent pas l'intégrité du territoire agricole. Nous avons clairement illustré nos propos avec le cas de l'aéroport de Mascouche, où l'UPA a malheureusement dû se retirer temporairement des comités entourant l'élaboration du PDZA de la MRC Les Moulins.

1.7 RCI PORCIN MRC D'AUTRAY

L'industrie porcine ayant beaucoup évolué au cours des dernières années, le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC d'Autray était devenu trop restrictif relativement aux « superficies planchers » des bâtiments, entre autres, pour les maternités, pour permettre aux producteurs de répondre aux nouvelles normes de bien-être animal. La problématique a été soulevée par un producteur agricole qui ne pouvait aller de l'avant avec son projet.

La Fédération et le Syndicat UPA Autray ont demandé à la MRC d'actualiser son RCI, ce qu'elle a accepté de faire. Nous sommes présentement en attente du gouvernement qui doit statuer sur l'entrée en vigueur du Règlement.

1.8 LIGNE HYDRO-QUÉBEC 735 KV CHAMOUCHOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE

Mémoire au BAPE

La Fédération et les trois syndicats locaux touchés ont présenté un mémoire au Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE), le 16 décembre dernier. Nous y avons expliqué les raisons qui motivent notre ferme opposition dans ce dossier. Le projet apporte effectivement des contraintes majeures à l'agriculture (par exemple : tensions parasites, pertes de superficies cultivables, coupes d'érablières, etc.)

Nous avons profité de l'occasion pour attirer l'attention sur le processus de consultation d'Hydro-Québec qui fait en sorte qu'il est très difficile de bien cerner les impacts à l'agriculture au moment où l'UPA est consultée puisque nous n'avons pas toute l'information nécessaire en main. Aussi, certains aspects nous forcent à nous questionner sur la justification réelle du projet, comme le poste Judith-Jasmin, qui arrive « sur le tard » et sur une superficie plus grande que les besoins actuels.

Décret ministériel : le projet ne sera pas soumis à la CPTAQ

Coup de théâtre! Finalement Hydro-Québec ne soumettra pas son projet à la CPTAQ. Le gouvernement procédera plutôt par décret pour autoriser le projet. Pour procéder ainsi, le gouvernement a sollicité un avis de la CPTAQ, qui a été produit le 16 mars 2015. Dans cet avis, la CPTAQ évoque, entre autres, le fait que la ligne aurait pu éviter une érablière et une terre en culture à Rawdon, et que le poste Judith-Jasmin n'est pas localisé à l'endroit de moindre impact pour l'agriculture.

En apprenant cela, la Fédération a réagi rapidement en écrivant une lettre au ministre pour dénoncer la procédure qui, non seulement, nous prive de nos pouvoirs de recommandation, mais qui manque totalement de transparence. Nous avons rappelé au gouvernement notre opposition au projet en lui demandant de s'y opposer aussi, et, minimalement, de respecter l'avis de la CPTAQ.

1.9 AUTRES PROJETS D'HYDRO-QUÉBEC

La Fédération et les Syndicats locaux sont impliqués pour l'ensemble des projets d'Hydro-Québec présentement en cours sur le territoire lanaudois.

Ligne à 315 kV de Mauricie-Lanaudière

La construction de la ligne à 315 kV de Mauricie-Lanaudière est très avancée. Ce projet consiste à construire une ligne d'environ 5 km le long de l'Autoroute 31 pour permettre de raccorder le poste de Lanaudière (à Joliette) à la ligne existante en provenance d'un poste de la Mauricie. Dans ce dossier, la Fédération a fait quelques représentations, notamment pour que les nouveaux pylônes soient localisés aux endroits qui nuisent le moins possible aux producteurs.

Ligne à 120 kV de Pierre-Le Gardeur–Saint-Sulpice

La phase de construction débutera bientôt pour ce projet de construction d'une ligne à 120 kV d'une longueur d'environ 14 km pour relier le futur poste Pierre-Le Gardeur au point de jonction de la ligne à 120 kV qui alimente le poste de Saint-Sulpice. L'augmentation de la demande dans la région de Lanaudière fait en sorte que la capacité limite de transit du réseau de transport à 120 kV sera dépassée à court terme si rien n'est fait. Dans ce projet, la Fédération a notamment demandé à ce qu'un RUPAC (représentant de l'UPA au chantier) soit embauché. Nous sommes toujours en attente d'une réponse d'Hydro-Québec sur cette question.

1.10 OLÉODUC ÉNERGIE EST (TRANSCANADA PIPELINES)

La Fédération a poursuivi son travail dans cet important dossier, en proposant une alternative de tracé de moindre impact pour l'agriculture pour les territoires des MRC L'Assomption et Les Moulins. Si la compagnie retenait notre proposition, qui est encore actuellement à l'étude, 7 km de tracé serait dorénavant localisé en zone blanche plutôt qu'en zone agricole, faisant passer de 94 % à 57 % la portion qui serait localisée en zone agricole. La Fédération participe également aux comités techniques et politiques de l'UPA dans le but d'élaborer une entente-cadre qui protégera adéquatement les producteurs advenant que le projet aille de l'avant.

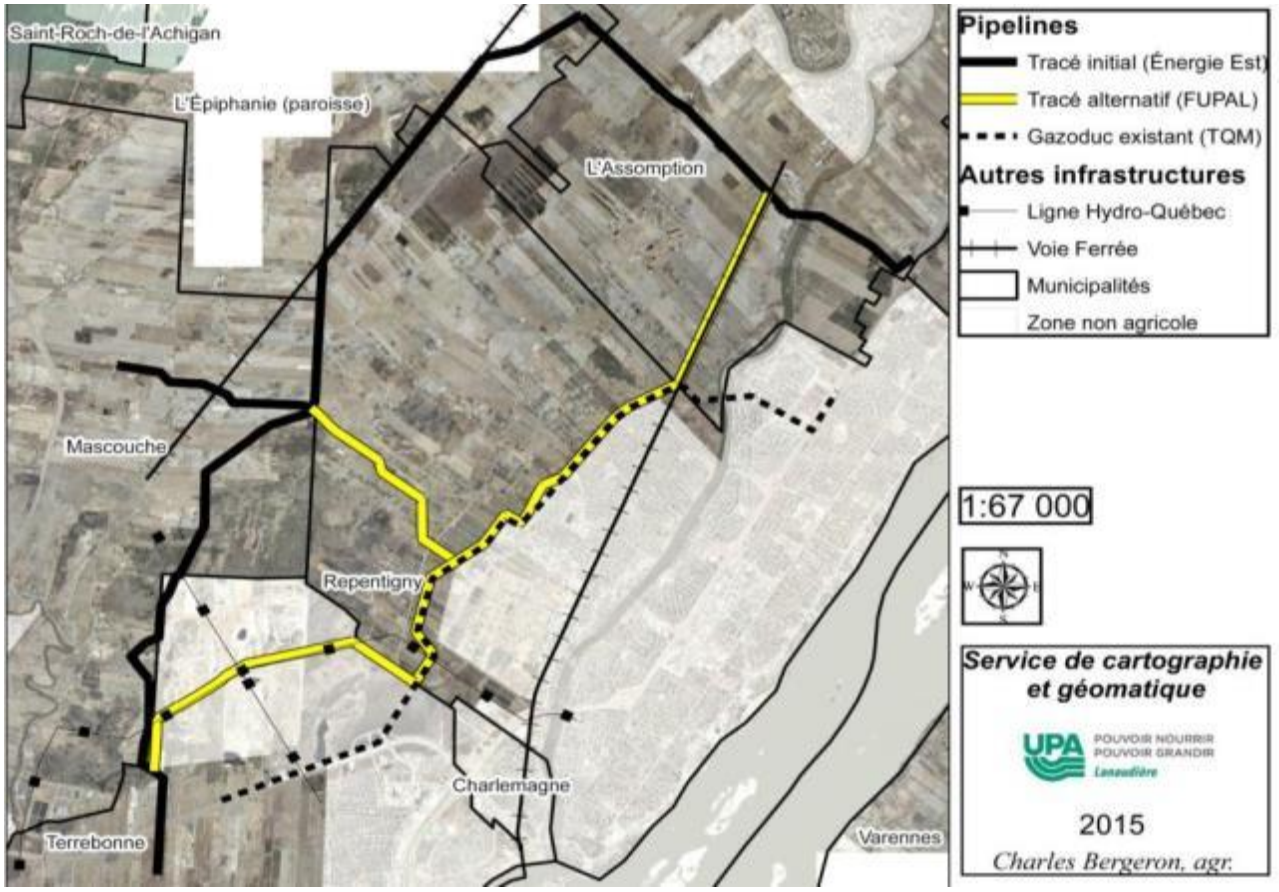

Tracé alternatif proposé par la FUPAL

Vives inquiétudes

Plusieurs producteurs agricoles sont inquiets de la venue du pipeline sur leurs terres et certains craignent de plus pour l'approvisionnement en eau advenant un déversement dans les tourbières. Dans le but d'informer adéquatement les producteurs et leur permettre d'entendre « les deux côtés de la médaille », la Fédération a organisé deux séances d'information.

Rencontre d'information, Lanoraie, le 20 février 2015

La première avec le consultant de la MRC d'Autray en lien avec les Tourbières de Lanoraie et un avocat spécialisé en droit de l'environnement. La deuxième avec les représentants de TransCanada Pipelines. Jusqu'à maintenant, ces rencontres ne semblent pas avoir permis de dissiper les craintes des producteurs.

1.11 RANG DE LA RIVIÈRE BAYONNE

Les travaux de réfection sont commencés pour les deux viaducs de l'Autoroute 40 qui enjambent le rang de la rivière Bayonne Nord, de sorte que le rang est présentement fermé à toute circulation jusqu'au 1er juillet 2015. La Fédération et le Syndicat UPA Autray assistent au comité de gestion des impacts qui a été créé par le ministère des Transports (MTQ).

Des problèmes majeurs de circulation sont à prévoir dans la ville de Berthierville étant donné le flot de circulation automobile accru et la présence de machinerie agricole devant faire le détour. Nous avons demandé à ce que des pancartes annonçant la circulation de machinerie agricole lente soit ajoutée et d'assurer une présence accrue d'agents de la SQ pour faciliter la circulation.

Crédit photo : Pierre Bellemare, TC Média

1.12 EFFAROUCHEMENT DES OIES

Chaque printemps, la Fédération offre un service d'effarouchement des oies, lorsqu'il y a des risques pour les cultures, au moment de la reprise de la végétation ou lors des semis.

Le MAPAQ a reconduit le Programme d'effarouchement des oiseaux migrateurs en milieu agricole jusqu'au 31 mars 2018. Un financement additionnel est nouvellement disponible afin de réaliser des activités de réseautage visant à optimiser l'efficacité des activités d'effarouchement.

Envolée d'oies des neiges, Saint-Barthélemy

Au cours de la dernière année, un comité d'amélioration a donc été formé pour optimiser le service afin de bien répondre aux besoins des producteurs. Ainsi, la FUPAL a procédé à une révision en profondeur des services offerts : politique de revente de matériel, nouveaux moyens de communication, nouvelle répartition du territoire pour optimiser les déplacements, nouveaux registres d'activités plus détaillés et compilés hebdomadairement, etc.

Dans cette suite, en mars 2015, tous les producteurs des territoires concernés ont reçu par la poste un sondage facile à remplir. Cette vaste consultation a été mise sur pied afin de bien cerner les problématiques sur le terrain et de nous assurer que nous répondons adéquatement aux besoins.

2 ENVIRONNEMENT

2.1 BASSIN VERSANT RUISSEAU DES ANGES

Au courant de la dernière année, la FUPAL a réalisé la phase 1 du projet de bassin versant du ruisseau des Anges, l'un des six nouveaux projets financés par le MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert – volet 2 – Approche collective de gestion de l'eau par bassin versant.

Rappelons que le bassin versant du ruisseau des Anges, localisé essentiellement à St-Roch-de-l'Achigan, St-Roch-Ouest et St-Lin-Laurentides, est à vocation typiquement agricole et est caractérisé par une forte présence de production maraîchère, ce qui soulève des enjeux environnementaux différents de ceux jusqu'à présent travaillés dans les autres sous-bassins versants de la région.

La phase 1 consistait à caractériser l'ensemble du territoire (utilisation du territoire, topographie, qualité de l'eau, etc.), à élaborer un diagnostic de la situation ainsi qu'un plan d'action.

L'acquisition de plusieurs données, dont LIDAR, a permis une interprétation approfondie des processus de transports de nutriments (phosphore) à l'intérieur du bassin. Plusieurs producteurs agricoles du territoire ont été directement interpellés pour connaître leur volonté à s'engager dans un tel projet. La Fédération a livré son rapport final au MAPAQ, qui contient notamment une série d'actions pouvant être posées (bandes riveraines élargies à certains endroits, bassins de sédimentation, abandon ou changement de cultures dans les zones sensibles, etc.).

Actuellement, nous ne savons pas si le MAPAQ décidera d'aller de l'avant en finançant la phase 2 du projet, soit la phase de mise en œuvre du plan actions. Cette décision dépendra notamment de la volonté réelle des producteurs de poser des gestes significatifs pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

Zone inondée ruisseau des Anges

2.2 ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS

La Fédération suit de près les activités des différents organismes de bassins versants présents sur le territoire lanaudois, soit Agir Maskinongé, Versant Bayonne, la Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption et le Conseil des bassins versants des Mille-Îles.

Notre implication envers ces organismes prend plusieurs formes : appui à divers projets, participation à des événements comme des colloques, participation à l'élaboration de Plan directeur de l'eau, représentations aux conseils d'administration ou exécutif par des administrateurs de la Fédération régionale, des syndicats locaux, ou un employé de la Fédération, etc.

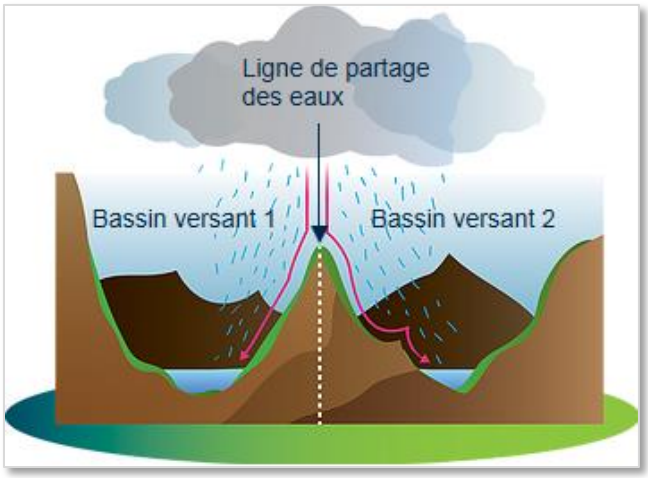

Source : Regroupement des organismes de bassin versant du Québec

2.3 PROJET HAIES BRISE-VENT ST-THOMAS

Le projet trouve sa cause de la problématique soulevée dans un journal local, soit les coupes « importantes » de haies brise-vent qui s'effectueraient principalement dans la municipalité de Saint-Thomas et qui seraient à l'origine d'une recrudescence des « tempêtes de sable ». Le projet consiste notamment à dresser le portrait réel de la situation. Pour connaître l'évolution des haies brise-vent, un inventaire exhaustif a été réalisé à partir d'orthophotos de 1966, 1979, 1988, 1998 et 2008, à partir de Google Earth pour l'année 2012, et suite à un inventaire-terrain pour l'année 2014.

Nos observations démontrent une diminution de plus de 20 % de la longueur totale de haies brise-vent présentes dans le secteur depuis 1998, qui décroit au taux de 1,6 % par année. Ces chiffres recèlent également une autre réalité : il s'implante de nouvelles haies sur le territoire, c'est donc dire que les longueurs de haies abattues sont en réalité plus grandes, lesquelles sont contrebalancées, en partie, par l'implantation de nouvelles.

Haies Brise-Vent à St-Thomas, COGENOR, caractérisation terrain 2014

Un plan d'intervention est à finaliser pour la suite des choses. Mentionnons qu'environ 20 entreprises agricoles sont touchées par le projet. Si les producteurs maraîchers semblent s'accommoder assez bien de la présence des haies, la situation est différente pour les producteurs de pommes de terre. Ces derniers, enclins depuis quelques années à utiliser des systèmes d'irrigation à pivot central, coupent donc les haies, et ce pour des raisons évidentes d'ordre pratique.

Ce projet, dont la Fédération est le promoteur, se réalise en collaboration avec les clubs agroenvironnementaux COGENOR et Soleil Levant et est rendu possible grâce au financement du MAPAQ dans le cadre du programme PAAR.

2.4 LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

La problématique environnementale particulière du Lac St-Pierre retient de plus en plus l'attention des autorités concernées. Du point de vue agricole, il y a une problématique au niveau de l'entretien des cours d'eau qui limite la productivité des terres, car en principe, il est impossible de procéder « normalement » à l'entretien des cours d'eau dans le littoral, sans notamment passer par une étude d'impact environnemental.

Depuis maintenant plus de 10 ans, la Fédération régionale et le Syndicat UPA Autray collaborent avec la MRC d'Autray, la ZIP du lac St-Pierre et les ministères concernés afin de proposer des solutions « gagnant-gagnant », qui permettent à la fois de créer des aménagements fauniques (création d'habitats pour la perchaude) et d'entretenir les cours d'eau pour un meilleur drainage des terres. Il est important de demeurer proactifs dans ce dossier afin de s'assurer des conditions favorables pour la pratique de l'agriculture dans ces secteurs.

Source : Ministère Forêts Faune et Parcs, Cours d'eau Baie Gaillardin, 17 avril 2014

2.5 JOURNÉE MAPAQ SUR L'EAU

Le 30 janvier dernier avait lieu la Journée MAPAQ *« L'eau, au cœur de nos préoccupations »* à laquelle 120 personnes ont assisté, dont la majorité était des producteurs. L'avant-midi était dédié aux aspects réglementaires. Les participants ont pu faire le point sur le nouveau Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) ainsi que sur la future Loi sur les milieux humides qui est attendue en 2015. L'après-midi a, quant à lui, permis d'échanger sur les différents projets en cours au Québec et dans Lanaudière, notamment au niveau de la recherche en vue d'améliorer les pratiques d'irrigation, la qualité de l'eau d'irrigation et le dossier des eaux de lavage. La journée aura permis aux producteurs d'en apprendre plus, mais aussi d'exprimer leurs nombreuses préoccupations sur ces sujets de l'heure.

Étant donné l'importance de cette journée, le Syndicat des producteurs de pommes de terre de Lanaudière, le Syndicat des producteurs de fruits et légumes de transformation de Lanaudière ainsi que le Comité des maraîchers de Lanaudière avaient décidé de défrayer le coût de l'inscription pour leurs membres. La Fédération faisait partie du comité organisateur.

2.6 DOSSIERS FAUNIQUES

En plus du dossier de l'Oie des neiges, la Fédération suit d'autres dossiers fauniques. À titre d'exemple, la Fédération a été invitée à participer à la Table faune régionale du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs en lien avec le futur plan de gestion du dindon sauvage.

Cette espèce cause beaucoup de dommages à certaines cultures, particulièrement dans le sud du Québec et en Outaouais, et la population tend d'ailleurs à s'étendre de plus en plus. Certains groupes, comme les regroupements de chasseurs, souhaiteraient pouvoir « relocaliser » cet oiseau dans les endroits où il n'est pas encore très présent (comme Lanaudière) ce à quoi nous nous sommes évidemment opposés.

3 COMMUNICATION, VIE SYNDICALE ET FORMATION

3.1 OPÉRATION «À LA RENCONTRE DES PRODUCTEURS»

L'opération «À la rencontre des producteurs» est entamée depuis plus d'un an. Ce projet provincial a l'objectif de rencontrer l'ensemble des producteurs agricoles sur une période d'environ deux ans. Ces rencontres ont comme objectif :

- Faire la mise à jour des dossiers de producteur (principale production, coordonnées, adresse courriel).
- Être à l'écoute des points de vue, des préoccupations et des besoins des producteurs pour déterminer les priorités du Syndicat et établir un plan d'action.
- Renforcer le sentiment d'appartenance et créer un lien privilégié pour les échanges futurs.

À ce jour, près de 20 % des producteurs de la région de Lanaudière ont été rencontrés.

Voici le détail de l'avancement de l'opération par syndicat local (en date du 8 avril 2015) :

Achigan-Montcalm	20,22 %	(92 sur 455)
Autray	11.46 %	(51 sur 445)
L'Assomption-Les Moulins	29.73 %	(77 sur 259)
Kildare Lanaudière	40,85 %	(96 sur 235)
Nord	14.75 %	(32 sur 217)

Des ateliers sur la sécurité routière, des brunchs, des rencontres au bureau de la Fédération régionale sont quelques exemples de moyens utilisés pour rencontrer les producteurs de notre région. L'opération se poursuivra tout au long de l'année 2015-2016. Restez à l'affût des activités qui seront organisées.

3.2 COLLOQUE DE LA FUPAL DU 22 JANVIER 2015

la Fédération régionale a organisé un Colloque de réflexion où près de soixante administrateurs ont eu la chance de s'exprimer sur quatre grands enjeux du monde agricole soit : l'aménagement du territoire agricole, l'environnement, la vie syndicale et les communications ainsi que la sécurité du revenu.

Suite à de brèves présentations liées aux quatre thèmes, les administrateurs étaient invités à échanger en tables rondes et s'en suivaient une plénière où tous pouvaient intervenir sur les différents propos partagés.

Les nombreuses idées qui ont émergé lors de cette journée sont de précieux indicatifs et pistes d'actions pour les syndicats locaux et pour la Fédération régionale. Les rapports d'ateliers, comptant 240 idées, ont été présentés lors des AGA des syndicats locaux afin d'identifier quelques priorités d'actions pour l'année à venir. Il sera possible d'utiliser les rapports d'atelier pour élaborer le plan d'action du syndicat. Un résumé des différentes actions et/ou positions entreprises par les syndicats locaux sera présenté à l'AGA de la Fédération régionale, le 13 avril 2015, dont certaines pourront aussi cheminer jusqu'aux congrès régional et/ou général.

Claude Laflamme au micro, lors du Colloque du 22 janvier 2015

3.3 FORMATION INTERVENIR EFFICACEMENT AUPRÈS DES POUVOIRS MUNICIPAUX

Le 29 janvier 2015, une dizaine d'administrateurs a participé à la formation provinciale organisée par l'UPA « Intervenir efficacement auprès des pouvoirs municipaux ». La formation portait sur l'ensemble des lois et l'étendue des pouvoirs municipaux ainsi que sur la façon de préparer un bon plan d'intervention et de communication lorsqu'une demande doit être faire auprès des instances municipales.

3.4 POLITIQUE DE RECONNAISSANCE D'ADMINISTRATEURS ET D'EMPLOYÉS

Depuis quinze ans, la Fédération s'est dotée d'une politique de reconnaissance pour souligner l'implication et la contribution des présidents des syndicats locaux et spécialisés ainsi que des employés de la Fédération régionale. Depuis la dernière assemblée annuelle, quatre personnes ont été honorées :

M. Guy Larochelle (6 ans)
Président Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de Lanaudière

M. Clément Allard (5 ans)
Président Syndicat Achigan-Montcalm

M. Gilbert Nicole (35 ans)
Directeur de la Fédération régionale

Mme Réjeanne Labine (30 ans)
Employé Fédération régionale
(absente de la photo)

Clément Allard doublement honoré au Congrès 2015 de la FRAQ

M. **Clément Allard** s'est vu décerné le **Prix Distinction 2014** et le **Prix Relève agricole 2014** lors du dernier Congrès de la FRAQ **de mars 2015**.

La première distinction tient à souligner sa contribution et son engagement à la relève agricole tant au niveau régional que provincial. M. Allard a commencé à s'impliquer en 2009 comme président de la Relève agricole de Lanaudière et membre du C.E. de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

Le Prix Relève agricole 2014 lui a été remis en tant que président du Regroupement des CRÉA du Québec.

Yannick Bérard, président RAL, Clément Allard, Magali Delormier, directrice FRAQ

3.5 LISTE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Cotisations et membership 2014

SYNDICAT	NOMBRE DE FERMES	NOMBRE DE COTISANTS	POURCENTAGE DE COTISANTS MEMBRES
Achigan-Montcalm	454	697	92.0 %
Autray	446	645	89.3 %
Kildare Lanaudière	235	338	92.9 %
L'Assomption-Les Moulins	259	353	89.8 %
Nord	217	303	91.4 %
Fédération Lanaudière	1 611	2 336	91.0 %
Confédération	28879	41 741	92.6 %

Perception

Le taux de perception des cotisations de la Fédération est de 97.4 %, soit légèrement supérieur à la moyenne provinciale. Le Syndicat UPA Achigan-Montcalm a le meilleur taux de perception de la région, suivi de près par le Syndicat UPA L'Assomption – Les Moulins.

Mise à jour de la liste des producteurs agricoles

En 2014, il y a eu, pour la Fédération, 75 additions, 82 retraits et 21 modifications de forme juridique.

3.6 BRUNCH DU CENTRE DE TRANSFERT D'ENTREPRISES ET DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LANAUDIÈRE

Le 30 novembre dernier s'est tenu le Brunch annuel du Centre de transfert d'entreprises Lanaudière (CTE), organisé en collaboration avec la Relève agricole de Lanaudière. Au total, 75 participants étaient présents à l'événement. Le brunch se veut un événement familial et convivial qui favorise le réseautage.

Après un bon déjeuner-dîner, Mme Nathalie Marcil, conférencière, a entretenu la salle sur l'importance de l'équilibre dans notre vie aussi bien professionnelle que personnelle. Mme Marcil a partagé avec la salle des outils concrets pour déjouer la culpabilité, pour gérer les attentes de notre entourage et pour développer l'équilibre personnel et professionnel, le tout sous le signe de l'humour!

Gilbert Nicole, Clément Allard, Dominique Ste-Marie, Nathalie Marcil, Céline Lafortune, Louis-David Malo

3.7 BILAN DES PORTES OUVERTES DANS LANAUDIÈRE

Le 7 septembre dernier avait lieu la 12e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec. À la grandeur du Québec, plus de 208 000 personnes ont participé à cette activité.

Pour la région de Lanaudière, plus de **56 500 visiteurs** se sont déplacés dans la région pour visiter l'une ou plusieurs des **vingt-trois entreprises** qui ont ouvert leur porte au public.

Devenue un incontournable dans la région, cette journée permet d'en connaître un peu plus sur le métier, les pratiques et le quotidien du métier de producteur agricole.

LES FERMES HÔTES PORTES OUVERTES 2014

Aux Jardins de la bergère	Maraîcher biologique	St-Damien
Bergerie des Neiges	Agneaux et moutons	St-Ambroise
Domaine des Trois Gourmands	Entreprise agrotouristique	St-Alexis
Domaine Nasenka	Bovins	L'Assomption
Ferme Claude Thouin	Bovins, volailles	St-Norbert
Ferme des filles Morin	Bovins	St-Ambroise
Ferme Guy Rivest	Petits fruits	Rawdon
Ferme l'Oie d'or	Oies, canards, pintades, cailles	St-Gabriel-de-Brandon
Ferme Rémy Rivest	Production laitière	St-Liguori
La Comtoiserie	Agneaux et moutons	Notre-Dame-de-Lourdes
La Courgerie	Courges, citrouilles, autres cucurbitacées	Ste-Élisabeth
La Seigneurie des patriotes	Daims	L'Assomption
La Terre des bisons	Bisons, wapitis	Rawdon
Les Fermes Rivest Bourgeois	Pommes de terre	Rawdon
Les Museaux d'Écosse	Bovins, daims	St-Lin-Laurentides
Les Ruchers du troubadour	Apicole	Rawdon
Miel de chez nous	Apicole	Ste-Mélanie
Pépinière Villeneuve	Horticole, serricole, acéricole	L'Assomption
Qui sème récolte	Maraîcher, acéricole	St-Jean-de-Matha
Vignoble Carone	Vignoble	Lanoraie
Vignoble Le Mernois	Vignoble	St-Thomas
Vignoble Mondor	Vignoble	Lanoraie
Vignoble St-Gabriel	Vignoble	St-Gabriel-de-Brandon

3.8 EXPO RIVE-NORD 2014

Près de 5 000 personnes ont participé à l'Expo Rive-Nord qui se déroulait du 26 au 29 juin. Pour une deuxième année consécutive, l'événement se déroulait à l'école secondaire du Havre-Jeunesse, à Ste-Julienne. La programmation s'articulait autour de deux grands thèmes : la cuisine et le théâtre. Le samedi soir, à l'occasion du traditionnel souper méchoui qui regroupait près de 500 convives, le 85e de la FUPAL a été souligné et s'en est suivi un hommage à M. Gilbert Mathieu pour le remercier de ses quatre années à la présidence de la Fédération régionale.

La Fédération régionale et plusieurs syndicats se sont associés à nouveau à cette grande fête agricole dans Lanaudière. Le Syndicat UPA Achigan-Montcalm a profité de l'occasion pour démarrer le projet « *À la rencontre des producteurs* » en tenant un kiosque permettant de rencontrer les producteurs présents à l'Expo.

M. Marcel Papin avec M. Gilbert Mathieu et ses petits enfants

3.9 PRODUCTEURS AMBASSADEURS

Les quatre producteurs ambassadeurs lanaudois, soit Mmes Diane Joly et Vicky Robichaud ainsi que MM. Michel Fafard et Luc Pagé, ont encore cette année, représenté de belle façon la région lors d'événements publics.

Ces derniers ont participé au programme éducatif de l'UPA « *Je cultive ma citoyenneté* », qui sensibilise les jeunes du secondaire à l'agriculture québécoise, aux Portes ouvertes du parc Jean-Drapeau, au Salon Écosphère, au Festival des Montgolfières et au Grand Bal des citrouilles.

3.10 FORMATION AGRICOLE

Le Collectif de formation agricole de Lanaudière offre aux producteurs des cours de perfectionnement afin d'accroître et de mettre à jour leurs connaissances touchant le monde agricole. Depuis le printemps dernier, le Collectif a donné 330 heures de formations.

Le Collectif regroupe autour d'une même table des producteurs et plusieurs partenaires du monde agricole qui ont à cœur la formation comme facteur essentiel pour le développement de l'agriculture.

Grâce à l'implication financière d'Emploi Québec, d'une enveloppe budgétaire annuelle disponible de 40 000 $, les formations sont offertes à un prix abordable pour les producteurs agricoles.

3.11 BRUNCH-GALA DES AGRICULTRICES

Le 21 septembre 2014 a eu lieu la 17e édition du Brunch gala des Agricultrices de Lanaudière. Plus de 150 personnes étaient réunies afin de rendre hommage aux femmes œuvrant en agriculture. Lors de cet événement familial et amical, **Madame Sylvie Pomerleau** de Saint-Ambroise s'est vue décerner le titre d'agricultrice de l'année pour la région de Lanaudière.

Madame Sylvie Pomerleau et sa famille

Plusieurs hommages ont également été rendus lors du brunch :

Ferme de génération en génération :	**Ferme Francel enr.** de L'Assomption
Transfert de ferme au féminin :	**Madame Josiane Cormier** (Ferme Cormier inc.) **Madame Isabelle Lasalle** (Ferme Karibel inc.)
Le trophée Armande Henri-Amireault :	**Madame Jeannot Guilbault** (Écuries Jacques Guilbault)
Le trophée Martine Mercier :	**Madame Cécile Gadoury Girard** (Ferme Cyssie)

3.12 BOURSES EN TECHNIQUES AGRICOLES

La Fédération a remis une bourse de 200 $ à **M. Marc-Antoine Bédard**, étudiant de 2e année, dans le cadre de la remise annuelle des bourses du département des Techniques agricoles du Cégep régional de Lanaudière à Joliette.

Marc-Antoine Bédard et Marcel Papin

Également, une bourse de 200 $ soulignant la persévérance à poursuivre une formation en agriculture a été offerte conjointement par la Fédération et le Syndicat de la Relève agricole à **Mme Janie Lord**.

Guillaume Rainville et Marie-Justine Thouin (en remplacement de Janie Lord)

3.13 LES PRODUCTEURS AGROTOURISTIQUES, AMBASSADEURS DE L'AGRICULTURE

Le Service des Communications et Vie syndicale a communiqué avec 10 entreprises agricoles de la région ayant développé un volet agrotouristique. Ces entrevues téléphoniques se sont déroulées entre novembre 2014 et février 2015, lesquelles ont fait partie des 123 entreprises sondées dans toutes les régions du Québec.

L'objectif du projet visait à appuyer ces entreprises jouant, en quelque sorte, le rôle d'ambassadeurs de l'agriculture. L'enquête concernait notamment les besoins en outils d'information pour les visiteurs et les principales questions que ces derniers soulèvent. Cette consultation a aussi pu cerner des outils ou services pouvant être développés afin de répondre aux besoins exprimés (services-conseils, formations, visibilité, coordination des activités régionales/provinciales, réseautage, relève, réglementation, gestion, financement, etc.). Enfin, chaque entreprise a été invitée au besoin à entrer en contact avec son syndicat local de l'UPA.

Les résultats préliminaires rappellent évidemment que le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL) demeure un véhicule de concertation essentiel dans la mise en œuvre et le suivi d'une stratégie régionale. Nous remercions les entreprises qui ont pris le temps d'échanger avec l'UPA Lanaudière. À la suite de l'analyse approfondie des résultats au niveau provincial, des actions pourraient être élaborées, en complémentarité avec les initiatives existantes. Notons que ce projet a bénéficié d'une aide financière dans le cadre du programme *Proximité*, conformément à l'accord Canada-Québec Cultivons l'avenir 2 et du Fonds expertise et stratégie de l'UPA.

4 POLITIQUES AGRICOLES ET COMMERCIALISATION

4.1 RENCONTRE ANNUELLE FADQ

Les membres du C.A. de la Fédération ont rencontré, le 19 février dernier, les représentants du bureau régional de La Financière agricole du Québec (FADQ). Pour l'occasion, il fut présenté aux administrateurs un bilan régional des activités de l'organisme en matière de financement agricole et de sécurité du revenu.

Activités (2013-2014)	Nombre de clients	Montant ($)
Financement	220	56,4 M
ASREC	533	1,7 M
ASRA	563	2,6 M
Agri-Stabilité (2012)	885	3,3 M
Agri-Investissement (2012)	959	3,6 M
Agri-Québec (2012)	957	3,6 M
Sauvagines (2014)	5	5 857$

4.2 RÉVISION DES PROGRAMMES DE SÉCURITÉ DU REVENU

En prévision du renouvellement de l'entente budgétaire de La Financière agricole du Québec (FADQ) prenant fin le 31 mars 2015, le ministre québécois de l'Agriculture avait mandaté un groupe de travail, duquel l'UPA faisait partie, de lui émettre des recommandations visant l'adaptation des programmes de sécurité du revenu. Le rapport a été déposé au ministre en décembre dernier et rendu public en février 2015, mais ce dernier n'a toujours pas fait connaître ses recommandations à l'égard du rapport.

Il est à souligner que le rapport a fait l'objet d'un large consensus auprès des membres du comité et l'UPA a demandé sa mise en application dans les meilleurs délais, ce qui permettra de jeter les bases pour les années à venir au développement des entreprises agricoles du Québec.

En parallèle à la révision des programmes de sécurité du revenu, la FADQ a pris comme décision, en juin 2014, de suspendre l'application du programme Agri-Québec aux productions sous ASRA ainsi qu'aux produits associés à la gestion de l'offre, décision qui a semé la grogne auprès de certains groupes de producteurs bénéficiaires du programme.

La décision de La Financière visait de permettre aux groupes de producteurs concernés de renoncer sur une base collective au programme ASRA et ainsi récupérer le programme Agri-Québec pour l'année 2014 et les années subséquentes. Suite aux pressions de l'UPA, cette orientation a été mise sur la glace par la FADQ jusqu'à ce que le groupe de travail susmentionné termine ses travaux. Soulignons que la suspension du programme Agri-Québec aux productions sous ASRA, bien

qu'ayant fait l'objet d'un appui de l'UPA, la position initiale de la FADQ était tout simplement d'abolir le programme Agri-Québec aux secteurs de production couverts par l'ASRA.

Devant cette situation, pour bien comprendre les enjeux reliés à la suspension du programme Agri-Québec, une réunion du conseil d'administration de la FUPAL élargie aux vice-présidents des syndicats et groupes affiliés s'est tenue le 9 septembre dernier. Pour l'occasion, les représentants de la confédération de l'UPA étaient présents pour échanger sur la question.

Par ailleurs, aux revendications de certains groupes indiquant que la suspension n'avait pas sa justification d'être en raison notamment que les programmes ASRA et Agri-Québec sont deux programmes ayant des objectifs différents, l'un pour la sécurité du revenu et l'autre pour le soutien au développement des entreprises faisant ainsi en sorte qu'ils doivent être considérés comme étant complémentaires et, par conséquent, l'arrimage existant entre les deux programmes devant être aboli, dans le cadre d'une consultation menée par la confédération de l'UPA au sein des instances, la Fédération a proposé l'adoption de cette orientation.

Dans son discours sur le budget 2015-2016, le gouvernement a annoncé des coupes de 151 millions de dollars (25 %) du budget annuel de la FADQ. Pour l'Union, il est demandé que cette décision soit prise dans un contexte de transition et que soit rétabli dès 2016-2017 le budget annuel de La Financière à 600 millions, et ce, pour une période de cinq ans.

4.3 TAXATION FONCIÈRE

Face à la hausse de la valeur des terres et que les coûts du programme de crédit de taxes municipales et scolaires, administré par le MAPAQ, ont atteint un niveau qui laisse présager un questionnement relativement à sa pérennité dans sa forme actuelle (127,8 millions de dollars en 2014 représentant 51 % des transferts du ministère), l'Union a demandé au gouvernement québécois d'entreprendre une révision du régime de fiscalité municipale agricole, en partenariat avec l'UPA et les instances municipales afin que :

- La méthode d'évaluation des terres et des actifs agricoles soit révisée et tienne compte de leur valeur agronomique;
- Le mode de taxation n'impute pas de charge fiscale disproportionnée aux terres agricoles;
- Un taux distinct de taxation soit appliqué pour les biens agricoles.

Considérant que l'une des principales pistes de solution repose sur l'application d'un taux de taxation distinct pour les entreprises agricoles et sensibles aux actions menées par les syndicats locaux, les administrateurs de la Fédération sont d'avis que la solution devra passer par un cheminement positif des pourparlers à l'échelle provinciale entre les instances gouvernementales, municipales et syndicales.

Par ailleurs, suite aux représentations des dernières années de l'Union, le MAPAQ a finalement modifié le programme de crédit de taxes:

- À partir du 1er janvier 2015, le critère du minimum de 8 $ de revenu brut par 100 $ d'évaluation foncière est passé à 5 $;
- Depuis 2014, un mécanisme de calcul spécifique est utilisé pour traiter les dossiers des entreprises agricoles situées en secteur périurbain et dont la hausse des taxes foncières est plus importante que celle de la région administrative;
- Les revenus tirés de l'agrotourisme seront dorénavant utilisés dans le calcul du revenu brut de l'entreprise.

4.4 TOURNÉE DES C.A. DES GROUPES SPÉCIALISÉS

Dans l'objectif de permettre un échange avec les administrateurs des groupes spécialisés et les dirigeants de la Fédération régionale relativement aux dossiers « chauds » de l'Union, les dossiers propres à chaque secteur de production et permettre à chacune des parties d'exprimer ses attentes mutuelles, la Fédération a entrepris en février dernier une tournée des conseils d'administration qui s'échelonnera sur les deux prochaines années.

Les dossiers identifiés par la Fédération lors de ces rencontres concernent la vie syndicale et selon les attentes des différents groupes, l'un des thèmes suivants ait traité :

- Programmes agricoles et sécurité du revenu;
- Protection des activités agricoles et du territoire;
- Agroenvironnement.

À ce jour, les administrateurs des syndicats des producteurs de cultures commerciales, des éleveurs de porcs et des maraîchers ont été rencontrés.

4.5 COMMERCE INTERPROVINCIAL DES PORCS

Par rapport au litige opposant le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière et Les Éleveurs de porcs du Québec relativement au dossier du commerce interprovincial des porcs, litige qui est devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), à la demande du Syndicat, la FUPAL a été invitée à jouer un rôle de médiateur pour permettre le règlement du dossier à la satisfaction de chacune des parties.

4.6 NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ET GESTION DE L'OFFRE

L'Union européenne et le Canada se sont entendus le 5 août 2014 sur un texte final de l'Accord économique et commercial global (AECG), mais les mesures de compensations que le gouvernement canadien s'est engagé à mettre en place pour amenuiser l'impact des importations de fromages n'ont toujours pas été dévoilées.

Pour ce qui est du Partenariat Transpacifique (PTP), les négociations, depuis la conférence ministérielle d'octobre dernier en Australie, laissent présager que les probabilités de conclure une entente en 2015 sont relativement élevées, mais si elle n'est pas conclue cette année, il y aura une pause des négociations au moins jusqu'à 2017.

L'année 2015 sera au Canada une année électorale et officiellement tous les partis fédéraux appuient la gestion de l'offre, mais il faut néanmoins prévoir que d'importants lobbys seront effectués pour qu'ils abandonnent cet appui.

C'est dans ce contexte que l'UPA, en appui au GO5, suivra le dossier de près afin de s'assurer que la gestion de l'offre soit préservée intégralement dans les négociations commerciales actuelles et futures.

4.7 SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Face aux interrogations relatives à la réglementation sur la sécurité routière régissant les conditions et dimensions des véhicules agricoles circulant sur les routes, en vigueur depuis le 1er décembre 2013, la Fédération est venue en appui aux syndicats locaux qui ont organisé, en collaboration avec la Sûreté du Québec et les contrôleurs routiers, des ateliers d'information à la ferme.

À ce jour, trois ateliers, tenus dans des syndicats locaux ont permis de réunir au-delà de 200 producteurs:

UPA Achigan-Montcalm
(24 février 2014
et 10 décembre 2014)

UPA Nord
(17 avril 2014)

Atelier sur la sécurité routière à Rawdon, le 17 avril 2014

4.8 COLLOQUE DU GROUPE CONSEIL AGRICOLE LANAUDIÈRE

Encore cette année, la Fédération s'est impliquée dans l'organisation du colloque annuel du Groupe conseil agricole Lanaudière (GCAL), tenu le 8 janvier 2015.

Le colloque qui en était à sa 22e édition avait pour thème « *La pérennité des entreprises…plus qu'une affaire de chiffres* » a réuni plus de 150 producteurs et intervenants.

Les conférenciers ont permis de démontrer, de façon sans équivoque, que la pérennité des exploitations agricoles face aux différentes turbulences auxquelles elles sont régulièrement confrontées repose sur une saine gestion de l'entreprise.

Lors de l'événement, pour souligner l'apport d'un individu au développement des services-conseils en région, le prix Pierrette-Rivest a été remis à **M. Frédérick Alary**

M. Frédérick Alary, récipiendaire, entouré de Mme Andrée-Anne Perreault, vice-présidente GCAL et M. Réal Turgeon, récipiendaire 2014

5 EMPLOI AGRICOLE ET PRÉVENTION

5.1 EMPLOI AGRICOLE

Le Centre d'emploi agricole (CEA) intervient au niveau du recrutement de la main-d'œuvre locale et aussi de la main-d'œuvre étrangère.

	2014	2013	2012	2011	2010	2009
PLACEMENTS JOURNALIERS, SAISONNIERS ET PERMANENTS	3 210	2 770	2 246	2 304	1 889	2 591
TRANSPORT AUTOBUS						
- Coût	13 070 $	9 016 $	5 720 $	10 780 $	8 515 $	13 445 $
- Jour - personne	1 694	1 594	1 151	1 479	1 201	1 899
- Coût/personne	7,71 $	5,66 $	4,97 $	7,29 $	7,09 $	7,08 $
TRAVAILLEURS ÉTRANGERS MEXIQUE, JAMAÏQUE ET GUATEMALA						
- Entreprises	125	120	118	118	113	108
- Travailleurs	1 261*	1 175*	1 088*	878	768	729

** Nombre de placements incluant les arrivées directes et les transferts chez les producteurs employeurs.*

Dans votre Centre d'emploi :

Pour l'année 2014, nous avons constaté une augmentation de 13 % de la clientèle faisant appel à nous pour divers conseils en GRH et pour combler des besoins en matière de ressources humaines (recrutement local de travailleurs occasionnels, saisonniers et permanents). Nous avons réalisé plus de 60 entrevues afin de combler les besoins de nos clients en matière de recrutement.

Il y a également eu une augmentation significative des clients utilisateurs du service Agrijob. Ce service a pour fonction de recruter des travailleurs de la région de Montréal dans le but de combler des emplois occasionnels et saisonniers selon nos besoins dans Lanaudière et aussi dans les Laurentides et en Montérégie. Ces travailleurs ont été transportés dans notre région à l'aide du programme de déplacement des travailleurs agricoles (MAPAQ). C'est environ 100 candidats qui sont venus travailler chez nos producteurs pour la saison 2014.

Dans le dossier du repositionnement de notre offre de service, nous avons tenu 10 séances de travail (conférences téléphoniques et rencontres) avec AGRIcarrières et les responsables des CEA de chacune des régions.

Afin de répondre aux besoins des employeurs, nous avons élaboré un diagnostic GRH et plusieurs outils afin de permettre d'analyser les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises agricoles et d'offrir du support dans la planification et la mise en place des activités. De plus, le Comité de coordination du Programme services-conseils (PSC) administré par les réseaux Agriconseils a officialisé l'admissibilité des CEA à titre de dispensateurs de service dans le domaine de la GRH (pour les diagnostics RH).

5.2 TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Bien que depuis le 1er avril 2014, le gouvernement fédéral ait décidé, pour des raisons économiques, de modifier le cheminement officiel des demandes de travailleurs étrangers temporaires (TET) des employeurs agricoles, nous avons poursuivi l'accompagnement auprès de notre clientèle dans toutes les activités en lien avec les besoins de recrutement et de placement de main-d'œuvre étrangère.

Nous avons rencontré 125 employeurs pour l'année 2014. Le CEA a également offert les services connexes afin d'aider les employeurs dans la préparation de leur dossier.

5.3 PRÉVENTION ET CSST

Le thème 2014 portait sur la sécurité en abattage manuel d'arbres sur les terres agricoles. Suite au succès obtenu par les années passées, nous avons fait un atelier sur ce sujet auprès des étudiants en Technique agricole à la ferme école en mars 2014. Cette activité a été très appréciée des étudiants. Cette collaboration avec le cégep est devenue incontournable d'année en année et pour de jeunes agriculteurs en devenir, cela leur permet d'acquérir de bonnes notions de santé et sécurité sur la ferme pour réduire au maximum les risques d'accident.

Le 10 décembre 2014, le Syndicat UPA Achigan-Montcalm a organisé un atelier en sécurité. Les thèmes abordés durant la journée ont été l'application de la nouvelle réglementation sur la circulation des machineries agricoles, la prévention des renversements de tracteurs de même que les risques associés à l'abattage manuel des arbres Ce fut une journée forte appréciée des producteurs

Atelier sur la sécurité, le 10 décembre 2014 à la ferme L'Achigan à St-Roch Ouest

5.4 TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE SUR LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE DES FAMILLES AGRICOLES DE LANAUDIÈRE

La Fédération siège toujours à la Table depuis maintenant sept ans. L'objectif de ce comité est de mieux faire connaître la réalité agricole aux intervenants locaux et régionaux de la santé.

Pour atteindre cet objectif, la Table de concertation régionale se réunit deux fois par année pour décider des actions spécifiques à entreprendre afin de conscientiser autant les intervenants que les producteurs agricoles. En 2013, la Table a redéfini son mandat et a effectué un plan de travail s'échelonnant sur deux ans, soit de 2013 à 2015.

La Table prévoit, entre autres, de continuer les publicités dans la Terre de chez nous et d'en actualiser son contenu, de faire connaître la Table à l'aide d'outils promotionnels, de recruter de nouveaux membres et de dresser un portrait du suicide en milieu agricole et d'en faire l'analyse. La fréquence des rencontres de la Table est de deux fois par année.

6 AFFAIRES ADMINISTRATIVES

6.1 L'ÉDIFICE DU 110, RUE BEAUDRY NORD : UN LIEU DE MULTIPLES ET DYNAMIQUES RENCONTRES

La politique de gratuité des salles de la FUPAL semble toujours appréciée et offre une belle visibilité à la FUPAL auprès des producteurs et partenaires du milieu.

Salles 2014	Réservations		Participants	
Boisée	**166**	**(48 %)**	**2 044**	**(58 %)**
Champêtre	**159**	**(46 %)**	**1 296**	**(37 %)**
La Plaine	**11**	**(3 %)**	**110**	**(3 %)**
Bureaux vacants	**10**	**(3 %)**	**68**	**(2 %)**
TOTAL	**346**	**(58 %)**	**3 518**	**(100 %)**

6.2 L'ÉQUIPE DU 110, RUE BEAUDRY NORD DONNE TOUJOURS SON 110 % !...

Malgré les importants mouvements de personnel au sein de l'équipe de secrétariat et de comptabilité en 2014, tout le personnel a « livré la marchandise » avec entraide, grand professionnalisme et constante détermination.

En 2015, le défi sera de consolider et d'optimiser les ressources de chacun des services de la FUPAL, dans un contexte de resserrement budgétaire.

6.3 LA CONVENTION COLLECTIVE 2007-2014 À RAJEUNIR

D'une durée inégalée de huit années, la convention collective 2007-2014 est actuellement en renouvellement.

7 CONCERTATION RÉGIONALE

7.1 LA CRÉ ET LES CLD « PARACHUTÉS » DANS LES MRC

Le secteur agricole vit dans l'incertitude. Avec l'abolition des CRÉ, la fermeture prochaine de quelques CLD et l'avenir incertain des autres, de nouvelles relations seront à bâtir avec les MRC. Une période de bouleversement est donc à prévoir, le temps de reconstituer les ententes qui étaient en place et de renégocier les accords.

Considérant le caractère fortement agricole de notre territoire, l'agriculture devra rester au premier rang des préoccupations des MRC.

Dans ce contexte, la Fédération s'est adressée au gouvernement du Québec pour lui demander :

1. De maintenir une instance régionale alliant une représentation d'élus et d'acteurs socioéconomiques.
2. De maintenir un fonds régional agissant à titre de levier pour voir se concrétiser les initiatives concertées à l'échelle régionale pour toutes les sphères de développement, tant économique que social.

7.2 PLANIFICATION STRATÉGIQUE DU SECTEUR BIOALIMENTAIRE LANAUDOIS 2015-2020

La Fédération a collaboré à la démarche menée par le CDBL. Les orientations et pistes d'action retenues sont :

1. Favoriser l'innovation et la croissance des entreprises.
2. Travailler ensemble sur les leviers de développement bioalimentaire de la région.
3. Améliorer la notoriété et l'accès au marché du secteur bioalimentaire.
4. Favoriser les pratiques environnementales durables et le partage du territoire.

LES EMPLOYÉS DE LA FÉDÉRATION

Les employés en fonction au 30 mars 2015

DEBOUT, DE GAUCHE À DROITE

Joanne Harvey, secrétaire administrative (8 ans)
Réjeanne Labine, technicienne comptable (31 ans)
Andréanne Aumont, directrice du Service d'Aménagement et d'Environnement (11 ans)
Nathalie Michaud, agente de mise en marché et de main d'œuvre (24 ans)
Diane Redmond, secrétaire administrative (32 ans)
Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole (2 ans)
Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale (8 ans)
Jeanne Arsenault, secrétaire administrative (2 ans)
Estelle Lapierre, secrétaire de service (4 mois)

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE :

Jean-François Aumont, agent aux Communications et à la Vie syndicale (2 ans)
Gilbert Nicole, directeur régional et secrétaire (35 ans)
Claude Laflamme, directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation et directeur régional adjoint (28 ans)
Charles Bergeron, agent en agroenvironnement (9 ans)

ABSENTES DE LA PHOTO

Julie Boulianne, secrétaire administrative et agente de soutien à la liste (6 ans)
Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative (4 ans)

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION *(réunis le 30 mars 2015)*

Diane Brisson *(prés. Agricultrices)*, Gilbert Nicole *(directeur régional et secrétaire de la Fédération)*, Rolland Urbain *(prés. Acéricoles)*, François Simard *(1er v.-p. Oeufs)*, Patrick Lahaise *(1er v.-p. Lait)*, Stéphane Boucher *(prés. Agneaux et moutons)*, Michel Fafard *(2e v.-p. Bovins)*, Jacques Clermont *(prés. Porcs)*, Claude Laflamme *(directeur régional adjoint de la Fédération)*.

ASSIS, DE GAUCHE À DROITE

Claude Rivest *(1er v.-p. UPA L'Assomption-Les Moulins)*, Réjean Allard *(prés. UPA Achigan-Montcalm)*, Marcel Papin *(prés. Fédération)*, Michel Désy *(1er v.-p. de la Fédération et prés. UPA Autray)*, Claude Renaud *(1er v.-p. UPA Kildare Lanaudière)*

ABSENTS DE LA PHOTO

Luc Pagé *(prés. UPA Kildare Lanaudière)*, Vital Deschênes *(prés. UPA Nord)*, Stéphane Sansfaçon *(prés. UPA L'Assomption-Les Moulins)*, Dominique Duval *(rep. Maraîchers)*, Francis Desrochers *(rep. Pommes de terre)*, Michel Forget *(1er v.-p. Cultures commerciales)*, André Saulnier *(rep. Bois)*, Pascal Forest *(prés. Fruits et légumes)*, Caroline Lépicier *(2e v.-p. Volailles)*, Jean-Christophe Beauparlant *(1er v.-p. Relève)*, Gyslain Loyer *(prés. Œufs d'incubation)*, Robert Gaudreau *(1er v.-p. Apiculteurs)*

Dos - Publisher